



## PROCES VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le conseil d'administration du collège Challemel Lacour

s'est réuni le : **mardi 28 novembre 2017**

sous la présidence de Monsieur TREFEU Frédéric, Principal.

Nombre de membres composants le conseil : 22

Nombre de membres présents au début du conseil : 21

Nombre de membres excusés : 1

Secrétaire de séance : M. Sylvain LAMBERT

## ORDRE DU JOUR :

- Désignation d'un secrétaire de séance.
- Adoption du PV du Conseil d'administration du 28 septembre 2017.
- Adoption de l'ordre du jour.
- Adoption du règlement intérieur du Conseil d'administration
- Installation du Conseil d'administration
- Installation des différentes commissions émanant du Conseil d'administration.

### ⇒ **Affaires pédagogiques :**

- 1) Constitution du Conseil de Vie Collégienne
- 2) Présentation du Conseil pédagogique
- 3) Information sur *Devoirs Faits*
- 4) Programme PAN (Programme d'activité négocié CIO/EPL)
- 5) Bilan et programme du Conseil Ecole-Collège

### ⇒ **Affaires administratives et financières :**

- 1) Séjours (Schoonhoven, Crediton, Italie)
- 2) Budget 2018
- 3) Etat prévisionnel des Achats
- 4) Délégation de signature contrats et conventions

### ⇒ **Questions diverses**

\*\*\*\*\*

21 membres présents, Monsieur Le Principal, Président du Conseil d'administration, informe que le quorum étant atteint, la séance est ouverte à 18h05.

#### Désignation d'un secrétaire de séance.

M. Lambert, représentant de parent d'élèves, se porte volontaire.

#### Adoption du PV du conseil d'administration du 28 septembre 2017.

20 voix pour, 1 abstention : le PV est adopté.

#### Adoption de l'ordre du jour.

L'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

#### Adoption du règlement intérieur du conseil d'administration.

Le règlement intérieur est adopté à l'unanimité.

#### Installation du conseil d'administration.

## Installation des différentes commissions émanant du Conseil d'administration.

Voir document joint.

M<sup>me</sup> la principale-adjointe informe le CA de la mise en place d'un CESC inter-établissements, de la maternelle au baccalauréat, qui a choisi comme axe de travail cette année la question du sommeil et des rythmes de l'enfant. Elle indique qu'une conférence publique sur ce thème aura lieu le 18 janvier à 18 h 30 à la salle Victor-Hugo.

M. Lambert demande à figurer comme représentant des parents d'élèves au CESC, puisqu'il est déjà représentant au CESC du lycée Littré.

### ⇒ Affaires pédagogiques :

#### **1) Constitution du Conseil de Vie collégienne (CVC)**

Monsieur le principal explique qu'il s'agit d'une instance consultative au sein de laquelle les représentants des élèves (six par niveau) ont été élus par les délégués de classe.

Monsieur le principal demande aux professeurs et aux parents d'élèves élus au CA de désigner leurs deux représentants au CVC. Les professeurs seront représentés par M<sup>me</sup> Macipe et M. Huet, les parents d'élèves par M<sup>me</sup> Gosselin et M. Lambert.

#### **2) Présentation du Conseil pédagogique**

(pour information des membres du CA).

#### **3) Information sur Devoirs faits**

M<sup>me</sup> la Conseillère principale d'éducation indique que ce nouveau dispositif décidé par le ministère a été mis en place début novembre, après les vacances d'automne. Deux créneaux horaires (16 h/17 h et 17 h/18 h) sont ouverts les lundi, mardi et jeudi. Le dispositif fonctionne sur la base du volontariat : selon les créneaux, de 8 à 14 élèves sont concernés. Il est assuré pour le moment par des adjoints d'éducation.

Monsieur le principal indique que le recrutement d'un jeune en Service civique est en cours, sans résultat pour le moment. La Direction académique vient d'attribuer une dotation en heures, ce qui va permettre aux professeurs de se positionner sur ce dispositif. Des informations à destination des familles seront prochainement disponibles sur Pronote, l'ENT, le site internet du collège et aussi dans le Bulletin d'information imprimé au verso du bulletin de notes du premier trimestre.

#### **4) PAN (Programme d'activités négociés CIO/EPLE)**

Monsieur le principal indique qu'il s'agit d'un programme négocié entre le Centre d'information et d'orientation et l'Établissement public local d'enseignement (EPLÉ), c'est-à-dire le collège. Il informe les membres du CA que M. Cossec, ex-directeur du CIO, a été remplacé à ce poste par Mme Vautier, qui était ces dernières années Conseillère d'Orientation Psychologue (COP) attachée au collège. Les COP sont désormais désignés sous l'appellation de psychologue de l'Éducation nationale (PsyEN).

Monsieur le principal précise que monsieur le proviseur du lycée Littré, comme il l'avait fait l'année dernière, viendra en mars ou avril à la rencontre des parents pour échanger avec eux sur les filières offertes par son établissement.

*Monsieur le principal soumet au vote du CA l'autorisation à pouvoir signer le PAN.  
Autorisation accordée à l'unanimité (21 voix pour).*

### **5) Bilan et programme du Conseil Ecole-Collège (CEC)**

M<sup>me</sup> la principale-adjointe explique qu'il s'agit d'une instance de liaison entre le collège et les écoles élémentaires du secteur. Elle rappelle qu'il n'y a plus, désormais, de notation en CM1, CM2 et 6<sup>e</sup>.

Elle indique que le CEC facilite la constitution des classes de 6<sup>e</sup> et l'intégration au sein du collège à l'entrée en 6<sup>e</sup>. Il renforce les liens entre les établissements et les enseignants : les professeurs de CM2 sont par exemple invités aux conseils de classe des 6<sup>e</sup> et sont tenus informés du parcours scolaire de leurs anciens élèves. Il a permis aussi de mener une réflexion sur l'harmonisation du lexique utilisé en français et en mathématiques. Il permettra aussi de développer la pratique de l'oral (« Enseigner l'oral, enseigner par l'oral ») grâce à un système de stages.

*Monsieur le principal soumet au vote du CA l'approbation du bilan et demande  
l'autorisation à signer le programme du CEC 2017/2018.  
Autorisation accordée à l'unanimité (21 voix pour).*

### **⇒ Affaires administratives et financières :**

#### **1) Séjours**

En préambule, monsieur le principal rappelle que l'objectif est que tous les élèves puissent se voir offrir la possibilité d'un séjour, au moins une fois dans leur cursus au collège. L'accent a été mis sur le niveau 4<sup>e</sup>. Un représentant de parents d'élèves intervient pour se féliciter que soit enfin prise en compte cette demande des élus FCPE formulée depuis de nombreuses années déjà.

Monsieur le principal précise que les familles sont systématiquement informées de la possibilité qu'elles ont d'être aidées financièrement par leur commune de résidence. Un représentant de parents d'élèves de l'APEEPANAF informe le CA du fait que cette association ne servira plus désormais de « boîte aux lettres » pour les subventions versées aux familles.

Monsieur le principal indique qu'à titre provisoire, cette année, le Foyer socio-éducatif (FSE) prendra le relais de l'APEEPANAF, mais qu'il souhaiterait que soit créée une nouvelle association spécifique, indépendante des deux associations de parents d'élèves présentes au collège. Deux représentants des professeurs lancent un appel pour que les familles prennent en main l'organisation d'actions de financement des séjours.

Monsieur le conseiller départemental explique que, pour des raisons de contraintes budgétaires, les appels à projets qui contribuaient jusqu'à maintenant au financement de nombreux séjours, ont été remplacé par des dispositifs de découverte du monde de l'entreprise.

Monsieur le gestionnaire présente les différents séjours soumis à l'approbation du CA :

### ▷ Schoonhoven (Pays-Bas)

Du 19 au 24 mars 2018. 16 élèves de 4<sup>e</sup> V sont concernés. C'est la 5<sup>e</sup> année que ce séjour est organisé. Les élèves sont intégrés dans un établissement où la moitié des cours sont dispensés en langue anglaise. Le coût maximum par élève est de 270 €.

*Le principe du voyage, le budget, la participation des familles et le don du foyer sont adoptés à l'unanimité.*

### ➤ Crediton (Grande-Bretagne)

Séjour d'une dizaine de jours. Date non précisée. 18 élèves de 4<sup>e</sup> J sont concernés. Le coût maximum par élève est de 340 €. Ce montant s'explique notamment par le coût élevé du transport par autocar, auquel s'ajoute la traversée en ferry.

*Le principe du voyage, le budget, la participation des familles et le don du foyer est adopté (20 voix Pour, 1 abstention)*

### ➤ Iles Anglo-normandes à la voile

Séjour de 5 jours. Deuxième quinzaine d'avril. 19 élèves de 4<sup>e</sup> B sont concernés. Le coût maximum par élève est de 280 €. Plusieurs intervenants soulignent l'originalité et la qualité pédagogique de ce projet.

*Le principe du voyage, le budget, la participation des familles et le don du foyer sont adoptés à l'unanimité.*

### ➤ Italie

Séjour d'une semaine, dont quatre jours à Rome. Mi-mars. 53 élèves sont concernés (4<sup>e</sup> italianophones et 3<sup>e</sup> latinistes). Séjour « clé en main » proposé par une association agréée, avec accueil dans des familles rémunérées. Les latinistes bénéficieront d'une initiation à la langue italienne. Le coût maximum par élève est de 360 €.

*Le principe du voyage, le budget, la participation des familles et le don du foyer est adopté (20 voix Pour, 1 abstention)*

## 2) Budget 2018

En préambule, monsieur le gestionnaire expose les grands principes qui régissent la comptabilité. Il rappelle qu'il s'agit d'un projet de budget et que les ajustements nécessaires seront faits en cours d'année, selon les besoins. Le budget 2018 s'équilibre en dépenses et en recettes à 412 210,98 €, la restauration scolaire représentant près de la moitié du budget. Il note que le nombre d'élèves boursiers est en hausse : 98 à la rentrée contre 84 l'année dernière. Sur ces 98

élèves, 22 sont au taux 3 (familles dont les revenus sont les plus faibles) contre 12 l'année dernière. Il s'agit de nouveaux élèves, ce qui peut s'analyser comme une précarisation croissante des familles.

Monsieur le principal souligne à ce propos que l'image généralement associée à l'établissement de « collège de centre ville », fréquenté essentiellement par des enfants issus des classes moyennes ou aisées, est de moins en moins conforme à la réalité.

Un représentant des professeurs souligne une amélioration du service de restauration. Monsieur le gestionnaire estime que cela s'explique par une remotivation des personnels.

Monsieur le principal remercie monsieur le conseiller départemental pour son écoute et sa réactivité, lesquelles ont permis de régler rapidement plusieurs problèmes.

*Monsieur le principal soumet au vote du CA l'approbation du budget 2018, lequel est adopté à l'unanimité (21 voix pour).*

### **3) Délégation de signature contrats et conventions.**

*Monsieur le principal soumet au vote la délégation de signature pour la passation de contrats et conventions.*

*Délégation du Conseil d'administration au chef d'établissement pour la passation des marchés à incidence financière annuelle*

### **⇒ Questions diverses**

#### **– Confiscation des carnets de liaison**

Les représentants de parents d'élèves (FCPE) s'inquiètent de la confiscation trop fréquente, à titre de punition, des carnets de correspondance qui sont destinés avant tout aux échanges entre les parents et l'établissement.

Monsieur le principal indique que les carnets, à l'approche des conseils de classe, sont contrôlés plus systématiquement par les adjoints d'éducation. Il arrive aussi qu'ils soient conservés par un professeur ou un adjoint d'éducation, qui n'a pas forcément le temps de porter une remarque écrite dans le carnet. Or, les élèves, trop souvent, ne viennent pas récupérer leur carnet à la vie scolaire ou auprès de leur professeur avant de rentrer chez eux. Monsieur le principal précise qu'une réflexion est en cours pour que tout ce qui concerne les sanctions circule plutôt par Pronote et le carnet retrouve son rôle initial de support des échanges entre les parents et l'établissement.

#### **– Assemblée générale du Foyer socio-éducatif**

M<sup>me</sup> la Conseillère principale d'éducation propose la date du 15 décembre à 13 h.

➤ **Informations diverses**

– **DNB**

Monsieur le principal indique que le nouveau dispositif n'est pas encore entièrement connu, notamment la part relative de l'évaluation des compétences en contrôle continu et de l'évaluation finale. Les familles seront informées dès le ministère aura donné des informations plus précises. Il rappelle que la partie « évaluation des compétences » est prise en compte pour l'orientation post-3<sup>e</sup>.

– **Cérémonie des vœux**

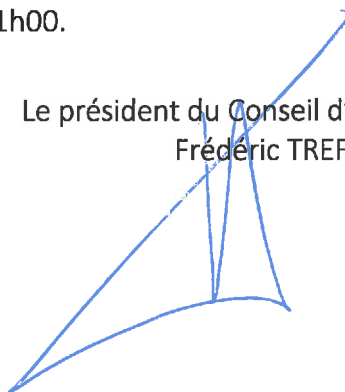
Monsieur le principal informe le CA que la cérémonie des vœux aura lieu le 11 janvier à 17 h 30.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h00.

Le secrétaire de séance  
Sylvain LAMBERT



Le président du Conseil d'administration  
Frédéric TREFEU



**Composition des différentes commissions**

COMMISSION PERMANENTE	
<b>→ Les membres de droit :</b>	
- Principal	<b>M. TREFEU</b>
- Principal adjoint	<b>Mme ROUDAUT</b>
- Gestionnaire	<b>M. BODIN</b>
- Conseiller général	<b>M. DELAUNAY</b>
<b>→ Représentants des enseignants :</b>	
<i>Titulaires (3)</i>	<i>Suppléants (3)</i>
<b>Mme REGONESI</b>	<b>M. DENIS</b>
<b>M. GAUTHIER</b>	<b>M. CHAUDRE</b>
<b>Mme MACIPE</b>	<b>Mme CHEVALLIER-GUIRAUD</b>
<b>→ Représentants des A.T.E.C.</b>	
<i>Titulaires (1)</i>	<i>Suppléants (1)</i>
<b>→ Représentants des élèves</b>	
<i>Titulaires (1)</i>	<i>Suppléants (1)</i>
<b>DALIGAULT Joshua</b>	<b>ALLAIN William</b>
<b>→ Représentants des parents d'élèves</b>	
<i>Titulaires (3)</i>	<i>Suppléants (3)</i>
<b>M. CAUVET</b>	<b>M. PENLOUP</b>
<b>M. BOURDON</b>	<b>Mme BOULC'H</b>
<b>Mme LE GOHIEC</b>	<b>M. AUBREE</b>

CONSEIL DE DISCIPLINE	
<b>→ Les membres de droit :</b>	
- Principal	<b>M. TREFEU</b>
- Principal adjoint	<b>Mme ROUDAUT</b>
- Gestionnaire	<b>M. BODIN</b>
- C.P.E.	<b>Mme FORESTIER</b>
<b>→ Représentants des enseignants :</b>	
<i>Titulaires (4)</i>	<i>Suppléants (4)</i>
<b>M. CHAUDRE</b>	<b>M. GAUTHIER</b>
<b>M. DENIS</b>	<b>Mme MACIPE</b>
<b>Mme CHEVALLIER-GUIRAUD</b>	<b>Mme BESNARD</b>
<b>M. LE GRAND</b>	<b>M. HUET</b>
<b>→ Représentants des A.T.E.C.</b>	
<i>Titulaires (1)</i>	<i>Suppléants (1)</i>
<b>→ Représentants des élèves</b>	
<i>Titulaires (2)</i>	<i>Suppléants (2)</i>
<b>ROUSSEL Romane</b>	<b>HETA Céline</b>
<b>ALLAIN William</b>	<b>DALIGAULT Joshua</b>
<b>→ Représentants des parents d'élèves</b>	
<i>Titulaires (3)</i>	<i>Suppléants (3)</i>
<b>M. CAUVET</b>	<b>M. BOURDON</b>
<b>Mme LE GOHIEC</b>	<b>Mme GOSSELIN</b>
<b>M. AUBREE</b>	

**Commission interne destinée à garantir le bon fonctionnement de l'établissement.**

COMMISSION FONDS SOCIAUX <i>(gestion du fonds social cantine et du fonds social collégien)</i>	
<b>→ Les membres de droit :</b>	
- Principal	<b>M. TREFEU</b>
- Principal adjoint	<b>Mme ROUDAUT</b>
- Gestionnaire	<b>M. BODIN</b>
- C.P.E.	<b>Mme FORESTIER</b>
- Infirmière	<b>Mme PONTAIS</b>
<b>→ Représentants des enseignants :</b>	
<i>Titulaires (1)</i>	<i>Suppléants (1)</i>
<b>Mme BESNARD</b>	<b>Mme REGONESI</b>
<b>→ Représentants des A.T.E.C.</b>	
<i>Titulaires (1)</i>	<i>Suppléants (1)</i>
<b>→ Représentants des parents d'élèves</b>	
<i>Titulaires (2)</i>	<i>Suppléants (2)</i>
<b>M. LAMBERT</b>	<b>M. BOURDON</b>
<b>Mme LE GOHIEC</b>	<b>Mme GOSSELIN</b>

COMMISSION HYGIENE ET SECURITE	
<b>→ Les membres de droit :</b>	
- Principal	<b>M. TREFEU</b>
- Principal adjoint	<b>Mme ROUDAUT</b>
- Gestionnaire	<b>M. BODIN</b>
- C.P.E.	<b>Mme FORESTIER</b>
- Infirmière	<b>Mme PONTAIS</b>
<b>→ Représentants des enseignants :</b>	
<i>Titulaires (1)</i>	<i>Suppléants (1)</i>
<b>M. HUET</b>	<b>M. LE GRAND</b>
<b>→ Représentants des A.T.E.C.</b>	
<i>Titulaires (1)</i>	<i>Suppléants (1)</i>
<b>→ Représentants des Elèves</b>	
<b>DALIGAULT Joshua</b>	<b>ALLAIN William</b>
<b>ROUSSEL Romane</b>	<b>HETA Céline</b>
<b>→ Représentants des parents d'élèves</b>	
<i>Titulaires (2)</i>	<i>Suppléants (2)</i>
<b>M. DUVIVE</b>	<b>Mme TRUTIN</b>
<b>M. AUBREE</b>	<b>Mme LE GOHIEC</b>

C.E.S.C.	
<b>→ Représentants des parents d'élèves</b>	
<i>Titulaires (2)</i>	<i>Suppléants (2)</i>
<b>Mme BOULC'H</b>	<b>Mme TRUTIN</b>
<b>Mme LE GOHIEC</b>	<b>M. AUBREE</b>
<b>→ Représentants des élèves</b>	
<i>Titulaires (2)</i>	<i>Suppléants (2)</i>
<b>HETA Céline</b>	<b>ROUSSEL Romane</b>
<b>DALIGAULT Joshua</b>	<b>ALLAIN William</b>

COMMISSION EDUCATIVE	
<b>→ Représentants des parents d'élèves</b>	
<i>Titulaires (2)</i>	<i>Suppléants (2)</i>
<b>M. PENLOUP</b>	<b>Mme BOULC'H</b>



## CONSEIL PEDAGOGIQUE

### Composition du Conseil pédagogique, année scolaire 2017-2018

Rappel : la loi fixe la composition minimale du conseil pédagogique :

- Au moins un professeur principal de chaque niveau
- Au moins un professeur par champ disciplinaire

Discipline	Représentant disciplinaire
Arts plastiques	M. GAUTHIER Stéphane
Documentation	Mme BOUAVISETH Louise
EPS	Mme DOMMANGET Claire
Histoire-géographie	Mme MACIPE Audrey
Anglais	Mme CHEVALLIER Sophie
Allemand	Mme FREMY Maud
Espagnol / italien	Mme COSSEC Séverine
Lettres modernes/ Lettres classiques	Mme DAUTEUIL Sophie
Mathématiques	M. POIDEVIN Julien
Education musicale	M. GALLET Bruno
Sciences physiques	M. CHAUDRE Denis
SVT	Mme SEILLIER Christelle
Technologie	M. BESNARD Cyril